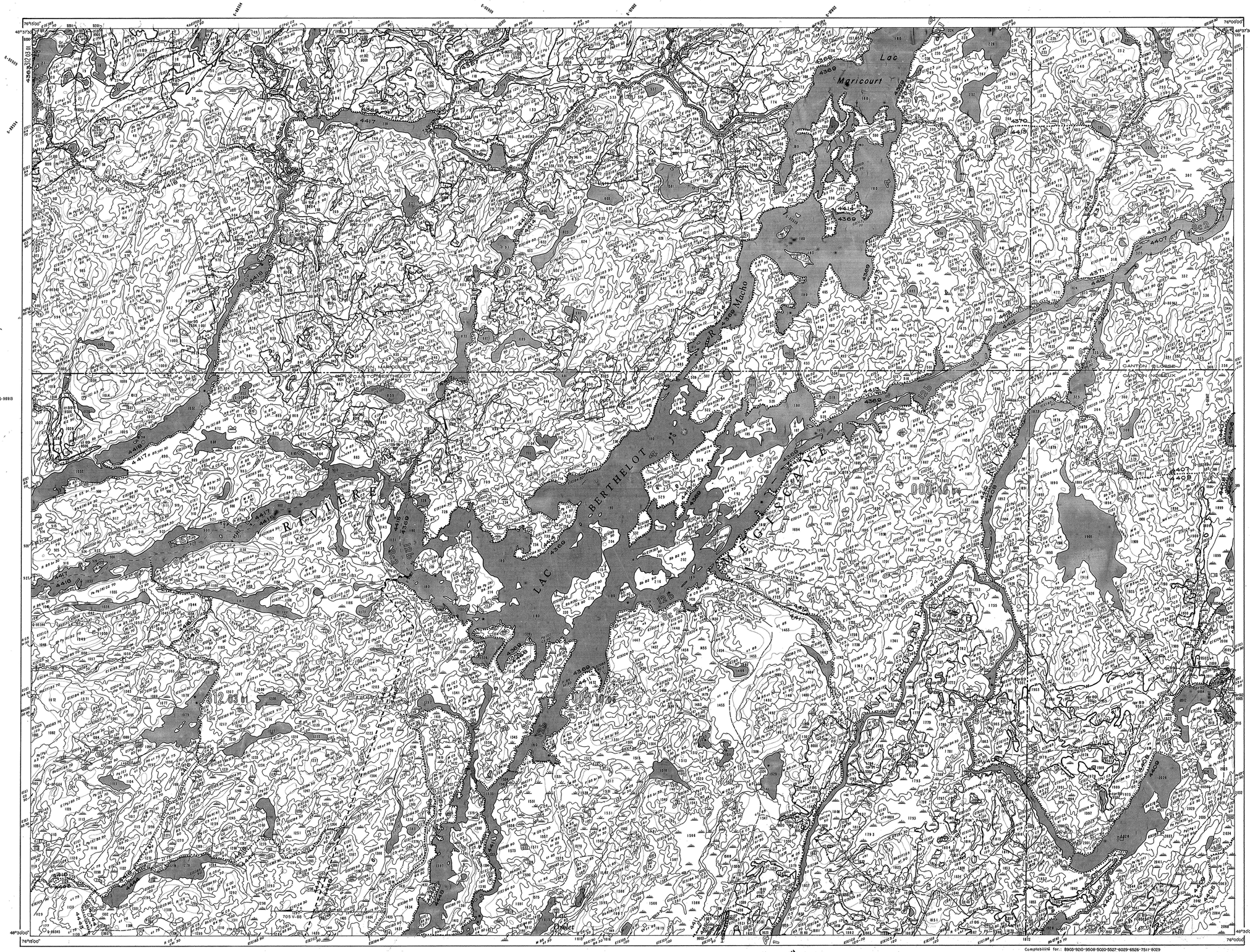

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées 10
Coupe avec protection de la régénération 11
Coupe avec réserves de semenciers 12
Coupe à diamètre limite 13
Coupe à diamètre limite 14
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir 15
Coupe progressive irrégulière 16
Coupe partielle (préciser le type) 17
Plantation à racines nues 20
Plantation en récipients 21
Plantation de boutures 22
Ensemencement 23
Coupe commerciale 30
Récolte dans les lisières boisées (latérale libre) 31

N.B. Ces interventions impliquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (Pb)
— — à pin rouge ..... R (Pr)
— — à pin gris ..... R (Pg)
— — à thuya (cèdre) ..... R (C)
— — à mélèze ..... R (M)
— — à peuplier ..... R (Peu)
(abréviation)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse) ..... R (E)
— — à thuya (cèdre) ..... R (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (Pb)
— — à pin rouge ..... R (Pr)
— — à pin gris ..... R (Pg)
— — à peuplier ..... R (Peu)
— — à sapin (abréviation) ..... R (S)
Pinèdes à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou mélèze (R ts occupant plus de 75% de la portée résineuse) ..... Pb (Pr)
— — — avec pin rouge ..... Pb (Pr)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pb (E)
— — — avec mélèze ..... Pb (M)
— — — avec pin gris ..... Pb (Pg)
— — — avec peuplier ..... Pb (Peu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pb (S)
— — — (abréviation) ..... Pb (Pr)
Pinèdes à pin rouge
— — — (ts pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse) ..... Pr (Pr)
— — — à thuya (cèdre) ..... Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— — — avec mélèze ..... Pr (M)
— — — avec pin blanc ..... Pr (Pb)
— — — avec pin gris ..... Pr (Pg)
— — — avec peuplier ..... Pr (Peu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— — — (abréviation) ..... Pr (Pr)
Pinèdes à pin gris
— — — (ts pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse) ..... Pg (Pg)
— — — à thuya (cèdre) ..... Pg (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pg (E)
— — — à mélèze ..... Pg (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pg (Pb)
— — — à pin gris ..... Pg (Pg)
— — — à peuplier ..... Pg (Peu)
— — — à sapin et/ou épinette blanche ..... Pg (S)
— — — (abréviation) ..... Pg (Pg)
Mélèzes
— — — (ts mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse) ..... M (M)
— — — à thuya (cèdre) ..... M (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge ..... M (Pb)
— — — à pin gris ..... M (Pg)
— — — à peuplier ..... M (Peu)
— — — à sapin et/ou épinette blanche ..... M (S)
— — — (abréviation) ..... M (M)
— — — (mélèze européen) ..... M (E)
— — — (mélèze japonais) ..... M (J)
— — — (mélèze sibérien) ..... M (S)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance Feuillue	Tendance Résineuse
Feuillus d'essences résineuses avec pin gris	F1 Pg	F1 (Pg R)
— — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 (Pb R)
— — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 (Pr R)
— — — avec épinettes	F1 E	F1 (E R)
— — — avec sapin	F1 S	F1 (S R)
Bouleaux blancs avec épinettes noires ou rouges	BB E	BB (E R)
— — — avec sapin	BB S	BB (S R)
— — — avec pin blanc	BB Pb	BB (Pb R)
— — — avec pin rouge	BB Pr	BB (Pr R)
— — — avec pin gris	BB Pg	BB (Pg R)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux	BJ R	BJ (R)
Feuillus d'essences résineuses avec pin blanc	F1 Pb	F1 (Pb R)
— — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 (Pr R)
Peupliers avec sapin	Peu S	Peu (S R)
— — avec pin gris	Peu Pg	Peu (Pg R)
— — avec pin blanc	Peu Pb	Peu (Pb R)
— — avec pin rouge	Peu Pr	Peu (Pr R)
Épinettes noires avec bouleaux blancs ou rouge	Pe B	Pe (B R)
— — avec résineux	Pe R	Pe (R R)
Épinettes rouge résineux	Pr R	Pr (R R)
Épinettes résineuse	Ep R	Ep (R R)
Mélange à feuillus résineux	M F1	M (F1 R)
— sur station humide	M F1 M	M (F1 M)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences résineuses ..... F
— — d'essences résineuses sur station humide (abréviation) ..... F
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris ..... B
— — à bouleaux jaunes ..... BJ
Peupliers ..... Peu
Épinettes rouge ..... Pr
Érables ..... Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris ..... Er (B)
— — à bouleaux jaunes ..... Er (BJ)
— — à peupliers ..... Er (Peu)
— — à feuillus d'essences résineuses ..... Er (F)
— — à feuillus d'essences résineuses ..... Er (F)
Plantation d'érable à sucre ..... Pe (Er)
— — de bouleau jaune ..... Peu (J)
— — de peuplier ..... Peu (Peu)
— — de peuplier hybride ..... Peu (H)
— — de tilleul d'amérique ..... Pr (Ta)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Arbuste

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épaisse légère cl
Chablis partiel ..... ch
Épidémie légère ..... ep
Brûlis partiel ..... bp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale ..... o
Brûlis ..... b
Chablis total ..... ch
Épidémie sévère ..... ep
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-110 (ans)
80-30	30-80
80-50	50-80
90-50	50-80
120-50	50-120
120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jin jeune inéquienne: Peuplements majorité des tiges entre 0 et 30 ans
Jm Peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleuse inéquienne: Peuplements majorité des tiges entre 30 et 120 ans
Vi Peuplements majorité des tiges entre 60 et 120 ans.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	20m 1	15m 2	10m 3	7m 4	5m 5	3m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	Aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 75%	**
Abrupte	76% et plus	***

Superficie entourée de pentes > 51%

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 ep 50m 6b
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— densité de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C1 d1 B1 D1
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— densité de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - WALSH, FORTIN & ASS.
SIGNATURE: Maryse Gaston
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986; Année de publication: 1987; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1 /11/86
Déclinaison magnétique: 15° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 84-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 41*
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 10 04
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique:
Bassin primaire: 40508
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 84 900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4412*
Région écologique: 8e2*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. : 830. VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-C-15 S.E.	32-C-16 S.O.	32-B-13 S.E.	32-B-14 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-C-10 S.E.	32-C-9 S.O.	32-B-12 S.E.	32-B-11 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-C-7	32-C-8	32-B-5	

32 C/9 S.E.

Compatibilité for.: 8903-9210-9508-5020-5527-6029-6526-7511-8029
À jour: avril 1997